

Exportation de lait : l'Europe fait son beurre !

Première exportatrice mondiale de lait, l'Union européenne développe une stratégie offensive pour augmenter ses parts de marché, y compris en Afrique de l'Ouest, où la consommation explose. Quelles sont les conséquences d'une telle stratégie sur la filière lait local ?¹

2 à 3

fois moins cher : le lait à base de poudre réengraissée concurrence durement le lait local

Depuis plus de quinze ans, l'Union européenne cherche à obtenir la conclusion d'un accord de partenariat économique (APE)² avec l'Afrique de l'Ouest, obligeant cette dernière à supprimer l'essentiel de ses protections commerciales vis-à-vis des importations venant d'Europe, dont le lait en poudre. Suite à des pressions considérables, le Ghana et la Côte d'Ivoire ont ratifié un APE intérimaire. L'Union européenne n'a pas renoncé pour autant à obtenir un APE régional.

ACCROÎTRE LES EXPORTATIONS EUROPÉENNES

Mais ouvrir le marché ouest-africain aux produits européens ne suffit pas. L'Union européenne doit également accroître sa production laitière pour exporter davantage. C'est dans ce but qu'en 2015, la Politique agricole commune européenne (Pac) a mis fin aux quotas laitiers qui limitaient la production. En outre, grâce aux subventions de la

Pac, le lait est exporté, sous forme de poudre, en dessous de ses coûts de revient, ce qui permet à l'Union européenne d'être le premier fournisseur de l'Afrique de l'Ouest.

Pour autant, cette situation ne profite pas aux producteurs européens de lait qui peinent à survivre face aux prix imposés par les industriels et la grande distribution. En Afrique de l'Ouest, la stratégie de multinationales européennes telles que Lactalis et Danone est également préoccupante pour les producteurs de la région. Ces entreprises s'implantent de plus en plus pour écouler et transformer une poudre de lait européenne abondante et bon marché. Rares sont celles qui s'approvisionnent en lait local.

Depuis une dizaine d'années, la concurrence subie par les éleveurs laitiers ouest-africains est aggravée par l'importation croissante d'un nouveau produit : la poudre de lait écrémé, réengraissée avec de la matière grasse végétale, le plus souvent de l'huile de palme, et vendue 30 % moins cher que le lait entier en poudre. En 2015, pour la première fois, l'Afrique de l'Ouest importait plus de lait réengraissé que de lait entier.

QUELLE CONCURRENCE POUR LE LAIT LOCAL ?

La population ouest-africaine consomme surtout du lait en poudre importé, du lait liquide et du lait fermenté (yaourts...). Ces deux derniers aliments peuvent être issus de lait local, de poudre importée ou d'un mélange des deux³. Cette production est effectuée par des industries (généralement à partir de poudre de lait), des minilaiteries ou de manière artisanale.

La production locale couvre environ 50 % des besoins de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) avec de fortes disparités selon les pays. Le taux de couverture est de 72 % au Burkina Faso contre 33 % au Sénégal en 2015.

Publicité Nido
© DR





Éleveurs du nord
du Burkina Faso
© Apil

Les prix bas des importations nuisent à la production ouest-africaine. Au Sénégal, par exemple, le litre de lait local coûte au transformateur entre 250 et 600 FCFA, selon la région et la saison, alors qu'un litre de lait reconstitué à partir de poudre réengraissée lui revient entre 170 et 200 FCFA. Cette importante différence n'est pas compensée par la politique commerciale de la Cedeao qui taxe faiblement les importations de lait en poudre. En effet les droits de douane ne se montent qu'à 5 % pour les sacs de plus de 25 kg destinés à la transformation ou au reconditionnement en petits emballages.

La concurrence ne se limite pas aux prix. Il est plus facile, par exemple, de conserver et de transformer du lait en poudre que du lait local. Ce dernier est en effet un produit fragile qu'il faut collecter, transporter et conserver en respectant la chaîne du froid. À cela s'ajoute la saisonnalité de la production, qui chute souvent en saison sèche car le bétail ne dispose pas d'une nourriture suffisante. Or les politiques agricoles de la région négligent l'élevage.

En conséquence, la concurrence des importations ainsi que le manque de soutien et de débouchés réguliers n'incitent pas les éleveurs à investir pour accroître le volume et la régularité de leur production.

UN FORT POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

Même si l'autosuffisance de la région n'est pas envisageable à court terme, et en dépit de contraintes importantes, la filière lait local dispose d'un fort

potentiel de développement. Il est en effet remarquable que, dans de telles conditions, la production ouest-africaine de lait de vache ait augmenté de 50 % entre 2000 et 2016. Le développement de cette filière est essentiel pour réduire la coûteuse dépendance de l'Afrique de l'Ouest aux importations et pour combattre la pauvreté, qui touche particulièrement les éleveurs.

C'est la raison pour laquelle l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane (Apess), le Réseau Billital Maroobé (RBM) et le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa), trois organisations régionales de paysans et d'éleveurs, plaident en faveur de politiques agricoles et commerciales qui soutiennent la filière lait local. Ils commencent à être entendus.

En 2015, la Cedeao a décidé de lancer une « offensive lait ». Outre des financements pour la filière, une meilleure protection commerciale face aux importations fait également partie des pistes possibles. Il importe qu'à leur tour l'Union européenne et ses membres mènent des politiques commerciales, agricoles et de développement favorables aux filières lait local en Afrique de l'Ouest.

| Pascal Érard

1. Cet article s'appuie sur l'étude *Quelles politiques commerciales pour la promotion du « lait local » en Afrique de l'Ouest?*, réalisée par le Gret, en partenariat avec l'Apess, le RBM, le Roppa et ISF, et publiée en janvier 2018 par le CFSI. 2. En savoir plus : Note de Coordination Sud réalisée par le CFSI avec Sol et le Gret : <https://www.coordinationsud.org/document-ressource/pac-accords-de-partenariat-economique-coherence-developpement-agricultures-paysannes-sud>. 3. L'importation de lait liquide est très limitée du fait notamment des coûts de transport et des droits de douanes (10 %) appliqués à ce produit.

Bouteilles
de yaourts Solani
à base de lait
local, Niger
© Iram



Quelle place pour le lait local à Niamey ?

Entretien avec **Christophe Rigourd**, chargé
de programme à l'Iram, sur le potentiel de la filière
lait au Niger.



Christophe
Rigourd
© DR

Au Niger, le lait local est-il trop cher ?

Il n'est pas compétitif, du point de vue du prix, face à la poudre vendue en vrac, encore moins face à la poudre *low cost* réengraissée et, forcément, pas du tout face à la poudre périmée et ré-étiquetée¹. Il l'est en revanche par rapport au sachet Nido

de 26 g qui est vendu 200 FCFA. Très consommé ce sachet permet de remplir un seul verre. Le litre revient alors à 1 000 FCFA, soit deux à trois fois le prix du lait local. La limite ici n'est pas le prix, mais la conservation qui donne l'avantage à la poudre de lait.

Quel est l'avantage du lait local pour les industriels ?

Il est incontestable que le lait de races locales est meilleur. Les rares industriels utilisant du lait local et de la poudre le reconnaissent. Il est beaucoup plus riche et permet toutes sortes de transformations : yaourt, crème fraîche, lait caillé, beurre, fromages, etc. L'ajout d'une faible quantité de lait local dans un produit à base de poudre est d'ailleurs remarqué par les consommateurs avertis.

La qualité sanitaire est un point sensible. Dans les zones de forte prévalence de brucellose ou de tuberculose, une bonne pasteurisation est nécessaire. L'accompagnement des éleveurs améliore aussi cette qualité.

La disponibilité de la matière première est-elle le frein au développement du secteur ?

Au Niger, le projet Nariindu, qui associe un industriel et des centres de collecte paysans multiservices, a considérablement amélioré la qualité du lait livré (aucun rejet par l'industriel), augmenté la quantité collectée (+ 600 % en six ans pour le centre d'Hamdallaye) et diminué la saisonnalité de la production (quasi lissage de la courbe de collecte). On constate aujourd'hui un déplacement du goulot d'étranglement à l'aval de la filière. Si en 2006, les industries laitières doutaient des capacités des éleveurs à les fournir, l'offre de lait local dépasse à présent la capacité d'achat de l'industrie partenaire qui a imposé des quotas d'achats en 2017. Cela peut s'expliquer par une frilosité à investir sur des équipements dédiés au lait local malgré des signaux de marché favorable, mais aussi par des difficultés de trésorerie pour l'industriel (paiement cash des producteurs alors que les ventes sont en dépôt), par le « déguerpissement » en bout de chaîne de nombreux revendeurs de rue de Niamey², et enfin par l'absence de cadre incitatif ou coercitif pour l'industriel.

Ces difficultés sont-elles propres au Niger ?

Au Mali aussi, on aboutit au même constat : l'amont de la filière se structure et le goulot d'étranglement se déplace à l'aval. Les politiques de développement de la filière doivent être repensées. Certes le soutien à l'amont (organisations d'éleveurs et centres de collecte) est nécessaire, mais il l'est également pour les industriels (facilités de trésorerie, appuis techniques, subventions aux équipements, mesures coercitives et incitatives), les revendeurs (équipements de froid) et les consommateurs (promotion du lait local). Tout comme les appuis interprofessionnels : partenariats gagnants-gagnants, centres de collecte gérés par des éleveurs et des industriels, instances de concertation.

Propos recueillis par Hélène Basquin Fané

1. Lait en poudre périmé exporté d'Europe via le Moyen-Orient, reconditionné, et sur lequel est apposée une nouvelle date limite de consommation. 2. Les produits à base de lait présentent aussi un risque accru de conservation et donc un risque financier pour les revendeurs et distributeurs.